



Contact presse Caf
Céline Suau
Tél : 04 67 22 92 79
Mobile : 06 32 54 41 90
celine.suau@cafherault.cnafmail.fr

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL ACCROCHE-COEUR

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration de
la Caf de l'Hérault
- **Jean BRUNEL**
Directeur de l'Action Sociale de la Caf de
l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

Jeudi 22 juin 2017 à 19h

34 Rue de la Cavalerie
34000 Montpellier

LA CRECHE EN QUELQUES MOTS :

Montpellier est la 8^{ème} ville en France par sa population intra-muros (268 456 habitants). 50% de la population a moins de 34 ans. La très forte croissance démographique du territoire engendre des besoins en matière d'accueil du jeune enfant. Le projet d'extention a été réalisé pour répondre aux préconisations de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile (Dpmi) sur la taille règlementaire de la superficie de la structure à respecter. L'extension a ainsi permis de porter la surperficie de 63m² à 110 m². Des travaux de rénovation des locaux ont été nécessaires afin de réagencer les espaces de vie des enfants et du personnel ainsi que des travaux d'aménagements extérieurs.

LA POPULATION* ALLOCATAIRE DE MONTPELLIER

(171 267 personnes couvertes)

MONTPELLIER	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
30% des allocataires sont des familles (28 106 familles)	46% (118 353 familles allocataires)
45% des parents sont actifs	55%
18% des enfants** ont entre 0 et 3 ans	16%

*Données Caf 2016

**Enfants à charge au sens des prestations familiales

FONCTIONNEMENT :

C'est une crèche associative de 16 places gérée par un bureau constitué de parents avec une équipe de professionnels de la petite enfance fortement impliquée dans la mise en œuvre du projet pédagogique.

LE SOUTIEN DE LA CAF :

La participation de la Caf au titre des fonds d'investissement est de **47 800€ en subvention** (ce qui représente 55% du coût global de l'opération). La crèche s'inscrit dans la complémentarité des structures existantes sur le territoire de la ville de Montpellier, structures pour lesquelles la Caf apporte déjà des aides au fonctionnement. Ce soutien se traduit par un accompagnement et une expertise des équipes de la Caf mais aussi par le versement d'aide à l'investissement. En 2018 et 2019, l'ouverture de deux nouveaux EAJE est prévue avec l'appui technique et financier de la Caf.



HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET LA VILLE DE MONTPELLIER

Le partenariat entre la ville de Montpellier et la Caf de l'Hérault date de 1986, année de la signature du premier contrat crèche. En 2015, le 3^{ème} Contrat enfance jeunesse (Cej) vient pérenniser ce partenariat et confirme ainsi l'engagement de la Ville dans sa volonté de mener une politique familiale cohérente, le tout coordonné par les services compétents de la Caf de l'Hérault. En témoigne la récente attribution du label «Ville amie des enfants» décerné par l'Unicef, saluant ainsi la politique de la ville en matière de jeunesse.